

# La démission de Charles Michel

## POLITIQUE

■ Après une après-midi sous tension au Parlement, le gouvernement de Charles Michel a dû se rendre à l'évidence.

■ L'opposition ne lui apporterait pas son soutien.

■ Le Premier ministre a dès lors présenté sa démission au Roi. Qui réserve sa réponse.

## LA CHUTE

## Charles Michel a tout tenté pour sauver l'orange bleue

Récit Frédéric Chardon

Lorsqu'il apprend en début de soirée que le PS, le SP.A, Écolo et Groen déposent une motion de méfiance contre l'exécutif fédéral, Charles Michel sait que, cette fois, c'est fini. Il se lève alors de son siège en pleine séance plénière de la Chambre des représentants et annonce qu'il va remettre sa démission au Roi. Après l'avoir applaudi, ses ministres l'entourent, viennent lui serrer la main, le remercient. Le Premier ministre quitte alors le parlement en direction du château de Laeken. Le gouvernement est-il en affaires courantes? À l'heure de boucler cet article, le Roi tenait sa décision en suspens. Y aura-t-il des élections anticipées? Aucune formation politique d'importance ne le souhaite, à part la N-VA. Encore et toujours elle.

Le Premier ministre aura tout tenté. Tout. Il était écrit que l'orange bleue ne pourrait pas survivre. Cette coalition, qui avait succédé à la suédoise après le soudain départ de la N-VA, souffrait, il est vrai, d'une tare incurable. Elle ne disposait pas de la majorité à la Chambre. Même en politique, les chiffres peuvent dicter leur loi: 52 députés sur 150, cela ne confère pas la majorité absolue nécessaire à la production législative.

### "Une coalition de bonne volonté"

En vain, Charles Michel a tenté de gagner la confiance des partis de gauche. Mardi après-midi, il a lancé un appel à la constitution "d'une coalition de bonne volonté". Si l'opposition le voulait, il n'y aurait pas de motion de méfiance, pas de démission de la coalition MR-CD&V-Open VLD, pas d'affaires courantes. Le gouvernement aurait pu poursuivre son travail jusqu'au terme de la législature. Le Premier ministre espérait que le CDH, les socialistes flamands et les verts accepteraient de le soutenir. Mais il semble que le PS ait réussi à les convaincre de ne pas céder.

### Le trophée de chasse

Le chef du gouvernement était pourtant allé très loin dans les concessions. Il proposait au Parlement de contrôler jusqu'aux arrêtés de l'exécutif fédéral. Cette collaboration étroite aurait concerné trois thèmes: le pouvoir d'achat, la sécurité et le climat. En matinée, avec l'appui du MR, la Chambre avait adopté une résolution en vue de renforcer les ambitions climatiques de la Belgique. Ce pas vers les écologistes n'aurait pas suffi à les amadouer.

*"Va-t-on vers des élections anticipées ou des affaires courantes? Je n'en sais rien, commente Olivier Chastel, le président du MR. Charles est allé très loin dans ses propositions de travail en collaboration avec le Parlement, plus rien n'aurait été décidé sans l'aval des députés. Malgré tout cela, les socialistes et les verts ont déposé une motion de méfiance avec un délai de quarante-huit heures pour réagir: L'opposition voulait son trophée de chasse: faire tomber le gouvernement."*

Pour être de bon compte, la tentative de Charles Michel n'était pas du goût de tout le monde chez les libéraux flamands. Leur présidente, Gwendolyn Rutten, n'était pas très chaude à l'idée d'être secourue par le Parti socialiste et de devoir renoncer, comme monnaie d'échange, à certaines mesures contenues dans le *jobs deal* et dans le budget 2019 initial.

Aller chercher l'adhésion des partis de gauche au sein de l'hémicycle était d'ailleurs la solution de la dernière chance. Ces derniers jours, le Premier ministre s'était employé, au contraire, à convaincre les nationalistes flamands d'appuyer le gouvernement fédéral. Après tout, ils avaient promis leur soutien sur les grands dossiers socio-économiques validés au sein de l'ancienne majorité suédoise.

Ils avaient annoncé être disposés à

voter le budget avec l'orange bleue, mais leurs exigences, rendues publiques lundi, étaient si radicales (en particulier en ce qui concerne la révision de la Constitution) que les négociations ont été rompues. Mardi, le Premier ministre l'a dit au parlement: avec la N-VA, "le trait est tiré". Un libéral commente la volte-face des nationalistes: "On avait compris depuis l'interview de Jan Jambon dans La Libre (nos éditions du week-end, Ndlr), où il parlait de Charles Michel comme d'une marionnette soumise à la N-VA, qu'on n'aurait pas d'accord."

### Les deux trahisons de la N-VA

Pour rappel, le plus grand parti de Flandre demande désormais la tenue d'élections anticipées. Bart De Wever ou encore Theo Francken sentent qu'ils pourraient tirer avantage de la crise politique qu'ils ont provoquée sur l'approbation du pacte de l'Onu sur les migrations par la Belgique.

Amer, le vice-Premier ministre Open VLD, Alexander De Croo, jugeait durement, mardi soir, le comportement des nationalistes flamands: "La N-VA a changé deux fois d'avis. D'abord sur le pacte, ensuite sur le budget 2019..."

## L'ÉDITO

## “Wij zijn (nog) in de pataten...”

Par Francis Van de Woestyne

L'ancien Premier ministre Jean-Luc Dehaene n'avait pas son pareil pour décrire une négociation difficile, un blocage, une démission : “Wij zijn in de pataten”. Pas besoin de traduction. Nous y sommes à nouveau.

Le Premier ministre, Charles Michel, aura fait le maximum pour tenter de sauver son gouvernement, pour essayer de maintenir en vie une équipe capable d'affronter les défis actuels : ils sont sociaux, ils sont économiques, ils sont climatiques. Le gouvernement avait encore du pain sur la planche, il devait faire voter le budget 2019 et des dispositions importantes pour le pouvoir d'achat. La Belgique avait besoin, aussi, d'un gouvernement de plein exercice pour gérer les conséquences du Brexit.

Les nationalistes flamands, salivant à la perspective d'élections anticipées qui pourraient faire revenir dans leur auberge des électeurs partis se divertir au Belang, ont choisi de retirer leur confiance à Charles Michel. Pour eux, “le” problème du moment est migratoire. Les conditions mises par la N-VA pour soutenir de l'extérieur le gouvernement minoritaire ont confirmé leur volonté de déstabiliser les institutions belges. D'aucuns avaient cru que ce parti avait acquis le sens des responsabilités. L'ont-ils perdu ? L'ont-ils jamais eu ? N'ont-ils comme seule obsession que la marche forcée vers le

confédéralisme ?

Privé du renfort nationaliste, le Premier ministre a tendu la main à l'opposition, qui l'a refusée. Charles Michel a logiquement présenté sa démission au Roi, qui tient sa décision en suspens. La période qui s'ouvre ne va pas être simple à gérer. Il est probable que la Belgique soit condamnée à vivre pendant un certain temps en *affaires courantes*. Ce n'est pas le chaos politique, plutôt une sorte de coma. Le gouvernement peut continuer à fonctionner, à prendre certaines décisions. Le Parlement est pleinement constitué jusqu'aux élections.

Mais les citoyens assistent, une fois encore, médusés, à ce triste spectacle d'un monde politique qui éprouve bien du mal à placer les intérêts des citoyens au-dessus des petits jeux politiques. Quel gâchis. En Belgique, on sait quand la crise commence, on ne sait pas combien de temps elle peut durer. Nous ne sommes pas seulement champions du monde de hockey sur gazon, nous détenons aussi le record de la plus longue crise politique : 541 jours.

Surtout, il est à souhaiter que les hommes et les femmes politiques ne tombent pas dans cet insupportable travers où chacun rejette sur l'autre la responsabilité de la crise. S'ils pouvaient nous épargner la séquence “*c'est pas moi, c'est lui*”, cela permettrait peut-être de ne pas aggraver, si la chose est encore possible, la méfiance des citoyens à l'égard du monde politique. Les électeurs sont adultes et voteront, le 26 mai, en connaissance de cause. On peut espérer une campagne digne, axée sur le bilan, sur les programmes. Si les élus devaient à nouveau s'insulter comme des charretiers, on peut déjà prédire le résultat du 26 mai : une forte croissance des extrêmes, de droite et de gauche, et un pays hautement ingouvernable. Les Belges méritent mieux que cela.

## LE DÉCRYPTAGE

## “Via des élections anticipées, la N-VA entend capitaliser immédiatement sur le thème migratoire”

Entretien Alice Dive

**P**lus que jamais, la question migratoire est au centre de cette crise politique.

La N-VA a quitté le gouvernement à cause du Pacte de l'Onu sur la migration. Depuis ce mardi soir, l'orange bleue (MR-Open VLD-CD&V) est officiellement démissionnaire. Mais une question demeure encore et toujours : que va faire la N-VA ? Éclairage avec Dave Sinardet, politologue à la VUB et à l'Université Saint-Louis.

Durant ces quatre dernières années, la N-VA était dans la “suédoise” mais avec un pied en dehors. Ces dernières semaines, elle était dehors mais avec un pied dedans. Depuis quelques jours, on ne sait plus très bien où la situer...

C'est en effet le scénario qui pouvait être dessiné il y a deux semaines. Depuis quelques jours, la N-VA est dans une autre logique, celle des élections anticipées. Elle s'est en effet fermement positionnée sur le Pacte mi-

gratoire et entend désormais capitaliser immédiatement sur ce thème. Pour ce faire, elle a tout intérêt à ce que des élections anticipées soient organisées au plus vite plutôt que de laisser retomber les choses d'ici mai 2019. Faut-il le rappeler, la N-VA se présente à la fois comme un parti *anti establishment* radical et comme un parti de gouvernance responsable. Elle essaye de jouer sur les deux tableaux puisqu'elle a à la fois des électeurs du Vlaams Belang et des électeurs du centre-droit. Elle tape donc encore plus sur l'immigration pour tenter de faire cesser cette fuite d'une part de son électorat sur la droite, quitte à quitter le gouvernement...

**Son départ de la “suédoise” sur le Pacte migratoire reste énigmatique...**

Il y a en tout cas beaucoup d'indications qui laissent à dire que la N-VA a cherché un thème lié à l'immigration sur lequel se profiler. Et il y a aussi des indications qui laissent à penser que pour elle, ce n'était pas un drame de faire tomber le gouvernement sur

ce dossier. Rationnellement, il y avait quand même des moyens de sortir de cette affaire. Quand on voit que les gouvernements danois et hollandais – où des débats houleux sur le Pacte migratoire se sont aussi tenus – sont finalement parvenus à trouver une solution, j'ai du mal à croire que la Belgique ne pouvait pas y parvenir aussi. Si la N-VA avait vraiment voulu être constructive, on aurait trouvé une solution. En même temps, on peut également avoir cette impression du côté du CD&V et de l'Open VLD qui n'ont pas rechigné face au départ de la N-VA de la “suédoise”. Cela leur permettait de récupérer un électorat de centre-droit.

**Cette crise n'a-t-elle d'ailleurs pas créé un schisme intra-flamand ?**

Le schisme entre la N-VA, l'Open VLD et le CD&V était présent dès le début de la “suédoise”. C'est d'ailleurs ce schisme-là qui a miné l'action du gouvernement Michel dès le commencement. Cela dit, la relation a surtout été délétère entre le CD&V et la N-VA. Si le CD&V a pris la N-VA dans le gouvernement, c'est uniquement dans le but de mieux la vaincre en démontrant que rien ne change vraiment avec elle. Le rôle majeur

que Charles Michel a eu au sein de la “suédoise”, c’est de régler les conflits permanents entre les trois partis flamands.

**À présent, le MR et la N-VA s’attaquent aussi mutuellement...**

C’est également l’analyse que je fais sur la base de ce qui s’est passé ces dernières heures. Quand la N-VA a quitté le gouvernement, on avait l’impression qu’il y avait encore de bons contacts entre le MR et la N-VA. Cette situation a clairement changé ces derniers jours. Pour le reste, je pense que les partis de l’orange bleue n’auraient pas un grand intérêt à aller vers des élections anticipées, excepté peut-être les verts qui enregistrent de bons scores dans les sondages.

**“Le rôle majeur que Charles Michel a eu au sein de la ‘suédoise’, c’est de régler les conflits permanents entre les trois partis flamands.”**

**Dave Sinardet**

Politologue à la VUB et à Saint-Louis.

## LES RÉACTIONS

# “L’opposition voulait un trophée et elle l’a eu”

**A** qui la faute? Mardi, après l’annonce, par Charles Michel, de sa démission, une partie de ping-pong s’est jouée entre les partis pour s’attribuer la responsabilité de la crise.

Du côté du gouvernement démissionnaire, le doigt accusateur était pointé vers les écologistes et les socialistes, comme le montraient les déclarations du vice-Premier ministre (MR) Didier Reynders: “On ne s’inscrit pas le matin dans une concertation sur des objectifs climatiques plus ambitieux pour refuser le soir la main tendue du gouvernement en cosignant une motion aux objectifs stupides”, réagissait M. Reynders. Son collègue MR David Clarinval, chef de groupe à la Chambre, visait, quant à lui, plus globale-

ment “l’opposition socialiste et écologiste qui voulait un trophée et qui l’a eu. Il y a eu un refus de la main tendue alors que le Premier ministre avait été très

**“Une motion (de méfiance) aux objectifs stupides.”**

**Didier Reynders (MR)**

loin dans des propositions concrètes de coopération avec le Parlement, notamment sur la baisse de TVA sur l’électricité, le pouvoir d’achat, l’accord interprofessionnel”, ajoutait M. Clarinval. “On a bien compris durant l’interruption de séance que l’opposition voulait la tête du Premier ministre, cela a été confirmé avec l’annonce du dépôt d’une motion de méfiance.”

Le son de cloche était évidemment très différent dans les rangs de l’opposition francophone, pour laquelle le gouvernement Michel a été torpillé de l’intérieur, en l’occurrence par la présidente de l’Open VLD,

Gwendolyn Rutten.

Cette dernière avait répété, dans l’après-midi via un tweet, l’attachement des libéraux flamands au budget du gouvernement et au “jobs deal” que le Premier ministre venait de soumettre à la concertation parlementaire. Une position trop radicale qui aurait eu pour effet de cabrer l’opposition, notamment socialiste. “Charles Michel, a été torpillé par ses partenaires de coalition”, soulignait ainsi le président du CDH, Benoît Lutgen.

**“L’opposition n’est en rien responsable”**

C’était aussi l’avis d’Elio Di Rupo: “Le gouvernement a éclaté sous la pres-

sion de la N-VA puis, ce soir, de l’Open VLD”, estimait le président du PS. En

**“La situation est clarifiée. Charles Michel tournait autour du pot depuis deux ou trois semaines.”**

**Jean-Marc Nollet (Écolo)**

dépôt de l’annonce du dépôt d’une motion de méfiance, l’opposition n’est “en rien responsable” de la démission, ajoutait-il.

Et maintenant? Pour Écolo, la situation est à présent “clarifiée”: le Premier ministre Charles Michel “tournait autour du pot depuis deux ou trois semaines, il n’avait plus la confiance”, réagissait le coprésident d’Écolo, Jean-Marc Nollet. Dorénavant, “le gouvernement sera en affaires courantes et on pourra avancer sur une série de textes comme on l’a fait mardi matin sur le climat”, se réjouissait même M. Nollet.

N. Gh. (avec Belga)

## LES SCÉNARIOS

## Affaires courantes et élections anticipées, mode d'emploi

Le roi Philippe tient la démission de Charles Michel en suspens. Pour l'heure, deux scénarios se dessinent: les affaires courantes pendant près de 5 mois ou des élections anticipées (précédées et suivies par des affaires courantes jusqu'à ce qu'un nouveau gouvernement soit formé).

### 1 En quoi consistent les affaires courantes?

Un gouvernement est déclaré en affaires courantes lorsque celui-ci est démissionnaire et que le Roi accepte cette démission. Ce qui, à l'heure d'écrire ces lignes, n'est pas encore le cas. À partir du moment où cette démission est actée, le Parlement ne dispose plus d'outils pour contrôler le pouvoir exécutif et le pays manque de légitimité pour prendre des décisions importantes. Partant, le gouvernement doit limiter ses interventions à trois types d'affaires.

*Primo*, les affaires urgentes. Le gouvernement peut prendre des mesures en cas d'extrême urgence comme une catastrophe naturelle ou un incident nucléaire.

*Secundo*, les affaires en cours, c'est-à-dire les mesures adoptées et entamées lorsque le gouvernement était en plein exercice et qu'il ne reste plus qu'à finaliser. Ainsi, la Belgique peut voter pour le Pacte sur les migrations de l'Onu ce mercredi 19 décembre puisque cette décision a été prise lorsque le gouvernement était pleinement responsable. Même cas de figure pour d'autres dossiers, comme par exemple les travaux du RER.

*Tertio*, les affaires banales, c'est-à-dire la gestion quotidienne de l'État. Une série de décisions peuvent être prises afin d'assurer la continuité des services publics, de la police, etc. *"Le gouvernement ne peut – et c'est une vraie obligation juridique – aller au-delà de ces trois cas de figure parce qu'il a un problème de responsabilité. Ce cadre a été fixé dans des prati-*

*ques et dans la jurisprudence du Conseil d'État. Par exemple, si le gouvernement adopte un arrêté royal, le Conseil d'État peut l'annuler"*, explique Mathias El Berhoumi, professeur de droit constitutionnel à l'université Saint-Louis.

### 2 Le Parlement peut-il adopter des lois?

Oui, le Parlement a la capacité de voter de nouvelles lois en suivant leur processus législatif. *"La Chambre peut accueillir des propositions et les adopter en commission comme en séance plénière. Ce n'était pas possible autrefois parce que les périodes d'affaires courantes étaient relativement courtes mais cette pratique s'est instaurée après la démission de Leterme II (suite à l'absence de consensus dans le dossier Bruxelles-Hal-Vilvoorde, Yves Leterme remet sa démission au roi Albert et sera en affaires courantes entre le 26 avril 2010 et l'entrée en fonction du gouvernement Di Rupo, le 6 décembre 2011, Ndlr). À partir du moment où les périodes d'affaires courantes sont devenues plus longues, il a fallu élargir le cadre d'action du Parlement"*, rappelle Mathias El Berhoumi. Si le Roi accepte la démission du gouvernement Michel II et si les élections fédérales ont lieu le 26 mai, la période d'affaires courantes ne sera pas courte. On sera donc dans le même cas de figure qu'en 2010-2011. Notons que les affaires courantes ne sont pas limitées dans le temps. Elles ont toutefois le mérite d'être enveloppées dans un cadre juridique plus clair que ce que la situation politique offrait jusqu'à présent.

### 3 Le pays est-il paralysé?

Non. *"La difficulté est de mener des politiques nouvelles, notamment parce que le rythme pour adopter des lois est ralenti"*, indique Mathias El Berhoumi. Pour rappel, lors de la crise politico-institutionnelle de 2010-2011, la Belgique a assuré

la présidence du Conseil de l'Union européenne, pris position sur la Libye pour y envoyer des troupes, dessiné un projet budgétaire pour l'année 2011 et adopté ce budget.

### 4 Les élections anticipées: dans quels cas?

Ce mardi soir, la question des élections anticipées était toujours en suspens. Deux voies peuvent être empruntées pour les organiser. La première: la dissolution du Parlement. *"Le Premier ministre demande aux députés s'ils souhaitent lui permettre de dissoudre le Parlement. Il lui faut alors la majorité +1 (soit 76 députés). Dès lors, le Roi (qui agit avec l'accord du gouvernement) a la possibilité – il ne s'agit pas d'une obligation dans son chef, comme c'est écrit dans la Constitution – d'exercer son droit de dissolution"*, observe Mathias El Berhoumi.

La seconde: une déclaration de révisation de la Constitution. *"Dans ce cas-ci, la Chambre, le Sénat et le Roi doivent s'accorder pour pouvoir modifier des articles durant la prochaine législature"*, ajoute le professeur de droit constitutionnel. Ce processus dissout la Chambre et ouvre la voie à des élections anticipées.

Sarah Freres

*"En affaires courantes, la difficulté est de mener des politiques nouvelles."*

**Mathias El Berhoumi**

Professeur de droit constitutionnel à l'université Saint-Louis.

## L'INVENTAIRE

## De nombreux dossiers risquent la ruine

■ La liste des dossiers en rade est plus longue qu'on ne le croit. Petit tour d'horizon.

Si le gouvernement Michel passe en affaires courantes, un certain nombre de dossiers préparés par la suédoise risquent de ne pas aboutir. Les principaux sont connus: jobs deal, budget mobilité, sortie du nucléaire, métiers pénibles... Une liste longue, mais pas exhaustive. Car il y a bien d'autres dossiers en rade, dont on a peu parlé jusqu'ici.

### 1 Le nouveau code des sociétés

Il révolutionnera la vie des sociétés. Par exemple, il limite le nombre de structures juridiques potentielles et la responsabilité des administrateurs en cas de faute.

### 2 La préparation du Brexit

La Belgique est l'un des pays les plus touchés par le Brexit. Les pertes d'emplois pourraient se chiffrer en dizaines de milliers, surtout si une version *hard* devait s'imposer. Ce Brexit nécessite donc une préparation qui doit faire l'objet d'un consensus parlementaire. *"Sinon, le transport maritime pourrait davantage s'exporter vers la France et les Pays-Bas"*, explique, par exemple, une source patronale. Au détriment d'Anvers...

### 3 Les réductions de cotisations pour le travail de nuit

Autre dossier important: les réductions de charges pour l'e-commerce, et notamment la dispense de versement du précompte professionnel pour le travail de nuit dans l'e-commerce. On le

sait, la fédération du commerce (Comeos) a, des années durant, plaidé pour ces réductions de charges, arguant que sur le plan logistique, de très nombreux emplois filaient vers les Pays-Bas. Si le gouvernement, qui avait finalement accédé à cette demande en 2017, devait ne pas pouvoir poursuivre, cette mesure resterait en rade. *"Les colis passeraient donc par les webshops néerlandais"*, poursuit notre interlocuteur. Dans le même ordre d'idées, il y a aussi la transposition de la directive TVA sur les vouchers et l'e-commerce qui serait bloquée. *"Ces deux directives entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier et le secteur doit pouvoir se préparer pour l'IT. La Belgique sera condamnée pour manquement à ses obligations. Une manière de stimuler l'e-commerce hors Belgique"*, ironise notre source. On comprend mieux pourquoi le patronat flamand (Voka) est furieux à l'idée de voir ces mesures jetées aux oubliettes...

### 4 Une série de mesures fiscales

Sur le plan fiscal également, quelques mesures seraient remises au placard, notamment celles contenues dans cette fameuse "loi fourre-tout", qui n'atterrira probablement jamais sur la table du Parlement. La lutte contre la fraude au précompte mobilier (sur l'achat d'actions à l'étranger) est l'une de ces mesures qui avaient été décidées durant l'été et pour lesquelles Johan Van Overtveldt (N-VA) espérait un beau paquet (250 millions d'euros supplémentaires). Les ports belges, encore eux, auraient aussi dû faire l'objet de contrôles permettant d'améliorer leur fonctionnement. Anvers en tête...

### 5 Les dossiers européens et le regard de l'extérieur

Enfin, il faut également mentionner la position de la Belgique à défendre dans tous les dossiers européens. *"Au niveau fiscal, les conseils Ecofin de février et mars seront cruciaux"*, nous explique-t-on. *"Ce qui sera surtout important à surveiller, c'est la réaction de la Commission européenne et des agences de notation"*, nous glisse une source gouvernementale. Les périodes d'incertitude ne sont jamais appréciées, et on sait que le budget 2019 n'a pas encore été définitivement voté.

### 6 L'accord interprofessionnel et l'enveloppe bien-être

Enfin, côté opposition, on se plaît à rappeler que l'accord interprofessionnel (AIP, qui fixe la marge salariale) et l'enveloppe bien-être seront aussi plus compliqués à négocier, vu que les partenaires sociaux sont à couteaux tirés et que le gouvernement ne pourra pas prendre la main...

*"On saura jeudi quelle sera la liste définitive des dossiers en suspens. En fonction de la situation politique à partir de ce moment, on pourra plus facilement classer les dossiers selon leurs chances ou non de réalisation"*, conclut une source gouvernementale. Le sujet est sensible. Le "fameux" bilan socio-économique de la suédoise en dépend.

François Mathieu

# LE POINT DE VUE PATRONAL

## Pierre-Frédéric Nyst (UCM): “On est face à une tour qui s’effondre”

■ Le patron de l’Union des classes moyennes (UCM) ne cache pas son inquiétude...

Entretien François Mathieu

**C**'est peu dire que le patron de l’Union des classes moyennes (UCM) est préoccupé. Limite “fâché” contre le monde politique, même s’il se garde bien d’entrer dans ce genre de polémique. Mais les dossiers potentiels en souffrance sont tellement nombreux (lire page 8) que le patron des patrons wallons se dit très préoccupé.

**Voilà donc le gouvernement Michel 2, ou 1, difficile à dire, déjà démissionnaire...**

On s’y attendait un peu... C’est franchement embêtant parce que, oui, un certain nombre de dossiers, dont certains étaient pourtant mûrs politiquement, auraient dû aboutir prochainement. Et en premier lieu, le budget. On va passer en douzièmes provisoires. Qui peut encore croire que ça n’aura pas d’impact sur certaines réformes, notamment sur le *tax shift*, dont la troisième vague aurait dû rentrer en vigueur au mois de janvier? On sait que cette réforme est im-

portante pour le pouvoir d’achat des citoyens, pour les entreprises et pour les instances européennes, qui regardaient

notre trajectoire budgétaire avec inquiétude.

**Le fait que le jobs deal risque de passer à la trappe doit vous tracasser, non?**

C’était clairement un dossier qui n’était pas mûr, singulièrement sur la volonté d’accentuer la dégressivité des allocations de chômage. Pourtant, le fait de geler cette

dégressivité pour ceux qui suivent des formations dans des métiers en pénurie, ou l’augmentation des allocations dans une première phase, au moment où les demandeurs d’emploi en ont le plus besoin, c’étaient de bonnes idées. Je rappelle quand même que le problème des métiers en pénurie est aigu en Belgique. Éviter les pièges à l’emploi, c’est une nécessité. Ce serait donc un coup d’épée dans l’eau, dommageable pour tous. Et puis, pour les investisseurs étrangers, vous croyez que c’est une bonne affaire? Non, évidemment...

**Sur ce dossier, comme sur d’autres, on entre dans une période d’incertitudes...**

Exactement. Je dirais plutôt une forme de discontinuité. Et les entreprises n’aiment pas ça. On nous demande de créer de l’emploi, de favoriser l’activité. En retour, on peut attendre du politique qu’il fasse sa part du job! Ici, sans capitaine véritable à bord, tout sera plus compliqué et plus lent. Tout va sans doute se traiter dossier par dossier si la solution du gouvernement en affaires courantes émerge. Si on va aux élections anticipées, on est tous d’accord pour dire que c’est un signal démocratique fort. Mais ne nous voilons pas la face, ça va compliquer la donne et sans doute allonger la période d’incertitudes.

**Globalement, vous diriez que vous êtes...**

Très sérieusement préoccupé. Nous sommes face à une tour qui s’effondre. On n’a pas parlé de la réforme des pensions, qui va probablement tomber à l’eau. Sur la pénibilité dans le secteur privé, on n’est nulle part, il faut le dire. Quel fardeau va-t-on laisser aux générations suivantes, alors que la facture est déjà colossale? On attendait aussi de pouvoir évaluer la réforme de l’impôt des sociétés, d’avancer sur la réforme de l’impôt des personnes physiques (IPP) pour améliorer le pouvoir d’achat de la population. Non, le fait que le monde politique puisse être à l’arrêt, ce serait imbuvable. On va voir comment la situation évolue dans les quarante-huit prochaines heures, mais nous sommes préoccupés. Personne n’aurait à y gagner, et cela ne va pas faciliter la réconciliation entre le monde politique et les citoyens.

**“Pour les investisseurs étrangers, vous croyez que c’est une bonne affaire? Non, évidemment...”**

**Pierre-Frédéric Nyst**  
Patron de l’UCM